



HONORAIRES 2025 APPLICABLES À NOS PRESTATIONS

VENTES

TYPE DE MANDAT	HONORAIRES
Mandat de vente Simple	5% TTC du prix*
Mandat de vente exclusif / semi-exclusif	4% TTC du prix*
Mandat de Recherche simple	5% TTC du prix*

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

**avec un minimum de 15 000€ hors garage*

AUTRES SERVICES

Rapport d'expertise certifié C.N.E : sur devis

HABILITATIONS & GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7401 2016 000 011 578 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.